

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/03/2011 (Dernière actualisation de la page 01/03/2011)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	12.1979		
Spécialisé	12.3806		
Spécialisé +	12.5214		
Qualifié	12.8513	14.0209	14.1288
Qualifié +	14.2371	14.7261	14.8188